## Amendement N° 008



## Conseil régional

**Groupe Front de gauche Alternative Écologiste et Sociale** 

## **COMMISSION PERMANENTE DU 4 MARS 2020**

## Rapport n° CP 2020-111

INNOVATION: PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, LIEUX D'INNOVATION

## **Amendement**

Le dossier suivant et les financements qui lui sont liés sont retirés de la délibération et de son annexe

« DOSSIER N° 20002828 - soutien 2020 - Gouvernance - Pôle Finance innovation »

## Exposé des motifs

# CESSER LES AIDES DIRECTES ET INDIRECTES AUX STRUCTURES FAVORISANT LA SPECULATION FINANCIERE

Il est prévu dans ce rapport de financer à hauteur de 62 080€ l'association Paris Europlace, structure assurant la gouvernance du pôle de compétitivité Finance Innovation.

Il a cependant déjà été souligné plusieurs fois que l'association Paris Europlace, avec les conceptions de la finance qui sont les siennes, et les intérêts économiques qu'elle représente, n'est pas une structure à même de contribuer à une politique économique plus solidaire, soucieuse des retombées sociales de l'économie régionale et des intérêts des salariés franciliens.

Il est donc proposé de retirer le financement prévu pour cette association, figurant dans le dossier mentionné ci-dessus.

Céline MALAISÉ

**Ghislaine SENÉE**